

ECO-128

SOLAIRE - Plot solaire encastré





Plot lumineux solaire pour piétons, vélos, PMR

Solution de balisage 100% autonome adaptée aux zones piétonnes du fait de sa très faible saillie. Le plot lumineux solaire ECO-128 permet le balisage de pistes cyclables, rampes et accès PMR, passerelles. Maintenance aisée du bloc électronique.

Applications

Ecoquartier, Ponton / Passerelle, Piste cyclable, Chemin piétonnier, Parc / Place publique

Résistance

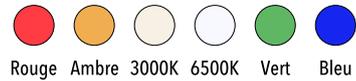


Standards



20 Joules

Couleurs LED



Balisage

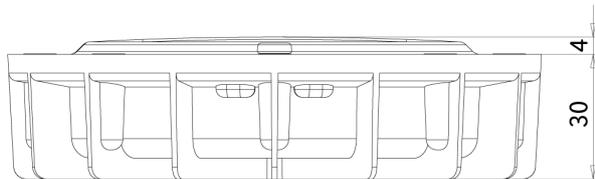
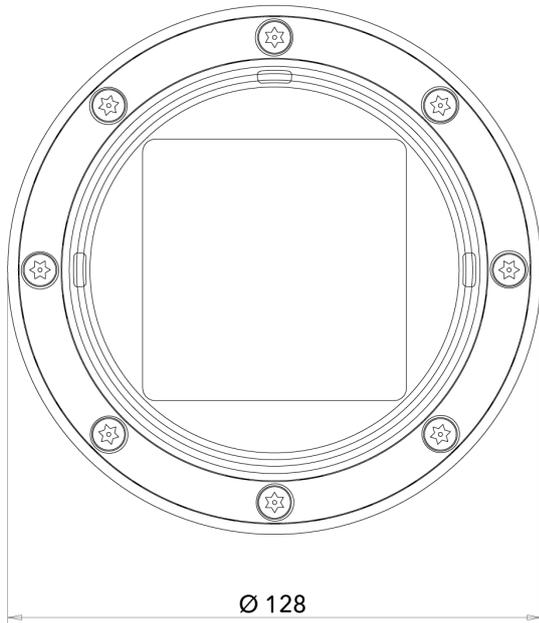
1 LED, 2 LED, Fixe, Clignotant, Rasant

Recyclage



Certifications





Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions et poids

Diamètre supérieur : 128 mm.

Hauteur totale : 34 mm.

Saillie hors chaussée : 4 mm.

Poids : 330 g.

Matériaux

Polycarbonate, Silicium monocristallin.

Ailettes amovibles facilitant la pose.

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

Stockage de l'énergie

Batterie rechargeable Lithium-Polymère de haute capacité.

Températures d'utilisation

-20°C à +60°C.

Indices de protection

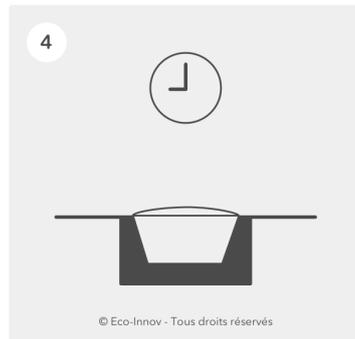
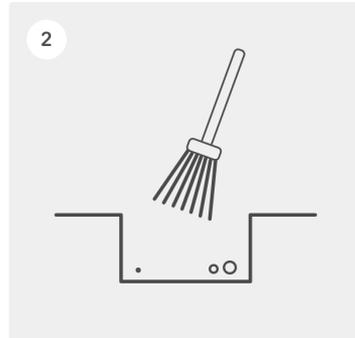
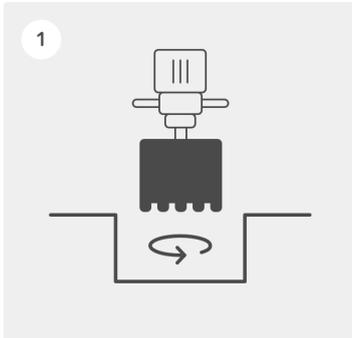
IP 68 (étanchéité).

IK 10 (résistance à l'impact).

CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Balisage uni ou bidirectionnel (simple ou double face), fixe ou clignotant, 1 LED par côté (LED Ø 5 mm).

Coloris LED disponibles : blanc froid, blanc chaud, ambre, rouge, vert ou bleu.



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage circulaire de minimum 138 mm de diamètre et de 35 mm de profondeur .

2 - Brosser et nettoyer soigneusement le trou afin d'enlever toutes les poussières et traces d'humidité qui réduiraient l'efficacité de la colle.

3 - Appliquer une fine couche de Sikaprimaire 209 N sous toute la surface inférieure et sur les côtés de la base du plot solaire (parties qui seront en contact avec la colle). Laisser un temps de séchage de 10 mn environ (température supérieure à 15°C). Verser la colle au 2/3 du trou environ. Attention! Ne pas utiliser de ciment ou autre mortier alcalin, mais des colles à base silicone ou polymère apportant une élasticité importante contre la dilatation ou les vibrations par exemple. Nous recommandons l'utilisation de la colle-mastic Sikaflex 521 UV

4 - Insérer le plot ECO-128E dans la colle en exerçant une pression manuelle et en vous appuyant sur les pattes de support. Veiller à l'orientation des leds. Nettoyer immédiatement les résidus de colle à l'aide d'un chiffon propre et sec. Laisser durcir la colle (se référer au mode d'emploi de la colle pour respecter le temps de prise nécessaire).

Vous pouvez alors casser les pattes de support qui ont permis de positionner le plot solaire au niveau du sol.

Remarque : tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le module solaire.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

Durée de vie et garantie

Durée de vie moyenne supérieure à 3 ans

Garantie 1 an*

Maintenance par le capot amovible.

* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



www.ecosystem.eco



Balisage de promenade en bord de mer. Guidage des piétons sur un platelage en bois immergeable (sentier du littoral) à Villeneuve Loubet (06). Plots solaires encastrés ECO-128 (balisage bidirectionnel 1 LED bleue fixe par côté).